

LE RÉGIME DE RETRAITE DANS LES SERVICES PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK APPROUVE LE RAJUSTEMENT AU COÛT DE LA VIE LE PLUS ÉLEVÉ À CE JOUR



Malgré un climat financier particulièrement difficile à l'échelle internationale, le Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick affiche une surcapitalisation et a approuvé un rajustement au coût de la vie de 5,32 % pour ses plus de 43 000 participants.

Le 6 septembre 2023

Fredericton, Nouveau-Brunswick – À la suite de la publication par Statistique Canada de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour juin 2023, le conseil des fiduciaires du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB) s'est réuni pour étudier la situation financière du régime. À la suite de l'examen du texte du régime, de la politique de financement du RRSPNB et du plus récent rapport d'évaluation actuarielle, le conseil a conclu qu'il pouvait accorder à tous les participants un rajustement au coût de la vie de 5,32 % à compter du 1^{er} janvier 2024, sur une possibilité de 5,59 % (variation de l'IPC au cours de la période de 12 mois se terminant le 30 juin 2023).

Cette annonce est particulièrement appréciée après les turbulences qui ont frappé les marchés financiers et les rendements des investissements du monde entier au cours de la dernière année. Alors que les régimes de retraite au Canada ont enregistré des pertes médianes d'environ 10 %, le rapport de RBC Services aux investisseurs et de trésorerie démontre que le RRSPNB a connu un recul nettement moins important, chiffré à -3,87 %. « La conception à faible risque du RRSPNB ainsi que la surveillance prudente et continue assurée par le conseil des fiduciaires ont permis de protéger les régimes de retraite actuels et futurs de tous les participants du régime. Les défis de l'année passée démontrent une fois de plus que le RRSPNB remplit parfaitement sa mission : offrir à ses participants un régime de retraite sûr, abordable et viable à long terme », a déclaré Kathy Greenbank, présidente du conseil des fiduciaires du RRSPNB.

La conception à faible risque du régime a joué un rôle essentiel dans le maintien de son excédent de capitalisation. En dépit des rendements inférieurs enregistrés en 2022, le niveau de provisionnement du régime s'élevait à 130,1 % au 31 décembre 2023. Plus encore, le rendement annuel brut des investissements sur quatre ans est demeuré positif à hauteur de 5,89 %, tandis que le rendement à plus long terme depuis la conversion du régime en 2014 s'est élevé à 6,55 %, signifiant une hausse comparativement aux indices de référence respectifs établis par la politique de placement.

Pour en savoir plus, consultez le récent rapport annuel 2022 du RRSPNB disponible à rrspnb.ca. Le conseil des fiduciaires présentera également une mise à jour détaillée du régime lors de sa prochaine assemblée annuelle d'information. Cette réunion virtuelle en direct se déroulera le mardi 19 septembre à 12 h (midi). Pour de plus amples renseignements, consultez le site rrspnb.ca/aai2023.

###

À PROPOS DU RÉGIME DE RETRAITE DANS LES SERVICES PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le conseil des fiduciaires du RRSPNB se compose actuellement de neuf fiduciaires sur un total de dix (un poste vacant) et de deux observateurs. Quatre fiduciaires ont été nommés par les syndicats qui ont signé le protocole d'entente du RRSPNB et cinq fiduciaires ont été nommés par le gouvernement provincial (dont au moins un retraité). Il est possible de consulter leurs biographies à rrspnb.ca.

RENSEIGNEMENTS POUR LES MÉDIAS :

Kathy Greenbank

Présidente, conseil des fiduciaires

Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick

info@rrspnb.ca